

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
01	<p>Pour les candidats à la qualification MCF : la thèse est demandée par la Section.</p> <p>Pour les candidats à la qualification PR : le mémoire HDR est demandé par la Section.</p> <p>Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Recommandation" qui figure sous l'onglet "Qualification", accessible sur le site du CNU Section 01 https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/31</p>	Les pièces complémentaires doivent être adressés aux rapporteurs en édition papier par voie postale
02	<p>Pour tous les candidats : Les travaux en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française et ceux d'un format supérieur à 120.000 signes espaces compris doivent être accompagnés d'une traduction complète en langue française. Ces éléments doivent être adressés en édition papier aux rapporteurs. Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Qualification", et notamment la sous-rubrique "Conseils généraux" qui figure sous l'onglet "Qualification" accessible sur le site du CNU Section 02 http://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/</p> <p>Pour les candidats à la qualification MCF : Une édition papier de la thèse doit être adressée aux rapporteurs.</p> <p>Pour les candidats à la qualification Pr : Une édition papier du mémoire HDR doit être adressée aux rapporteurs.</p>	Transmission par voie postale
03	<p>Pour les MCF : La thèse doit être adressée aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique « <i>Recommandation MCF</i> » accessible sur le site du CNU à l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03.</p> <p>Pour les PR : Le mémoire d'HDR ou monographie équivalente doit être adressé aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. A défaut de mémoire d'HDR conséquent (minimum de 100 pages) ou de monographie sur un sujet novateur, le candidat doit joindre à son dossier, un mémoire de 30 pages dans lequel il expliquera la cohérence de sa recherche et de sa production scientifique et qu'il adressera par voie postale en édition papier aux rapporteurs.</p> <p>Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique « <i>Recommandation PR</i> » accessible sur le site du CNU à l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03.</p>	Transmission par voie postale
04	<ul style="list-style-type: none"> • Toute thèse rédigée dans une autre langue que le français doit être accompagnée d'un résumé substantiel d'une quinzaine de pages en français (45.000 signes environ). Ce résumé doit notamment présenter la démarche de recherche, le cadre théorique et les principaux résultats. • Les articles joints au dossier écrits dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'un résumé en français. Le résumé doit permettre d'apprécier l'argumentaire général de l'article mais aussi sa construction. 	La section demande un envoi dématérialisé.
05	<p>Pour les MCF : un exemplaire de la thèse</p> <p>Pour les PR : un exemplaire du dossier complet de l'HDR</p>	Pièces complémentaires à déposer dans l'application Galaxie ET à envoyer par voie postale
06	<p>Pour la qualification aux fonctions de MCF (dépôt sur Galaxie ET envoi postal à chacun des rapporteurs):</p> <ul style="list-style-type: none"> - thèse - Résumé substantiel en français du document de thèse si le document est rédigé dans une langue étrangère (30 000 à 50 000 caractères) présentant l'objectif de la recherche, le cadre théorique, la méthodologie, les principaux résultats et les apports et limites de la recherche - Pour les thèses étrangères : « evaluation form » (fiche d'évaluation de la thèse fournie par le jury de thèse) ou tout autre document d'autorisation préalable à la soutenance - Pré rapports de soutenance de thèse <p>Pour la qualification aux fonctions de professeur des universités (dépôt sur Galaxie ET envoi postal à chacun des rapporteurs):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier complet de HDR - Pré rapports de soutenance de HDR - Résumé substantiel en français du document de HDR si le document est rédigé dans une langue étrangère (30000 à 50000 caractères) <p>Avant de déposer le dossier il est vivement conseillé de consulter les recommandations présentées sur les pages de la section 06 du site du conseil national des universités section 06: https://www.conseil-national-des-universites.fr</p>	Envoi par voie postale à l'adresse postale de chacun des rapporteurs ET par voie électronique (GALAXIE)
07	<p>Pour les MCF : la thèse</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR.</p> <p>Pour les MCF et les PR : une liste de publication structurée selon les recommandations publiés sur http://www.cpcnu.fr/web/section-07/conseils-generaux-aux-candidats</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
08	<p>Pour les MCF : un exemplaire de la thèse (papier par voie postale et pdf par voie électronique)</p> <p>Pour les PR : un exemplaire du dossier complet d'HDR (= mémoire de synthèse + mémoire original inédit + recueil d'articles) (papier par voie postale et pdf par voie électronique)</p> <p>Pour tous les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Une liste des pièces constituant le dossier o Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages en cours de publication. <p>Les candidats se conformeront strictement aux recommandations de la section pour la présentation de leur CV (cf. site web). Pour les thèses et les HDR réalisées en langue étrangère, la section exige un résumé en français substantiel (20 à 30 pages). Les candidats à une requalification doivent fournir les mêmes pièces que les candidats à une première qualification.</p>	Transmission double par voie postale et par voie électronique

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
09	<p>Pour les MCF: la thèse ou le livre extrait de la thèse . Les thèses en langue étrangère donneront lieu à un résumé substantiel en français d'au moins une quinzaine de pages. . Pièces justifiant de l'expérience professionnelle (contrat...) . Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages ou les articles en cours de publication</p> <p>Pour les PR: un exemplaire du dossier d'HDR (inédit (ou livre qui en est extrait), synthèse, volume d'articles), liste exhaustive et classée des publications. Les thèses en langue étrangère donneront lieu à un résumé substantiel en français d'au moins une quinzaine de pages. . Pièces justifiant de l'expérience professionnelle (contrat...) . Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages ou les articles en cours de publication</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (Dans le cas où la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par Galaxie, l'envoi postal aux rapporteurs de ces pièces , au format papier ou sur une clé USB, est possible, le cachet de la poste faisant foi)</p>
10	<p>Pour les MCF : la thèse ou le livre extrait de la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR y compris la note de synthèse.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (sauf les livres si un Pdf n'est pas disponible)</p>
11	<p>Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse. Les candidats qui soumettent une partie du dossier dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent joindre un résumé synthétique ou une traduction de cette partie en français ou en anglais</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (Dans le cas où la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par Galaxie, l'envoi postal aux rapporteurs de ces pièces , au format papier ou sur une clé USB, est possible, le cachet de la poste faisant foi)</p>
12	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier, les candidat.e.s sont invité.e.s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 12e section sur le site de la CP-CNU, comprenant des conseils généraux et des recommandations pour les candidatures MCF et PR : https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/32</p> <p>En complément des pièces obligatoires, la 12e section demande, à l'attention de chacun.e des deux rapporteur.e.s :</p> <p>Pour les MCF : la thèse, au format papier (envoi par voie postale) et au format électronique. Pour les PR : le dossier complet d'HDR, au format papier (envoi par voie postale) et au format électronique. Pour tou.te.s (MCF et PR) : la fiche synthétique disponible dans la rubrique « <i>Rapports d'activités et documents</i> » sur le site du CNU, au format papier et au format électronique.</p>	<p>Envoi par voie postale (format papier) et par voie électronique</p>
13	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les MCF: la thèse • Pour les PR: l'inédit d'HDR et le travail de synthèse <p>Les candidats dont la thèse/HDR serait rédigée dans une langue autre que le français devront fournir une traduction du rapport de thèse/HDR, lorsqu'il est disponible, ainsi qu'un résumé substantiel de la thèse/HDR rédigé en français.</p> <p>De plus, pour tous (MCF et PR) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une copie de diplôme ou d'un certificat (niveau C1) attestant la maîtrise d'une langue slave (ou du letton / lituanien). 2) Pour les candidats étrangers, une copie de diplôme ou d'un certificat (niveau C1) attestant la maîtrise du français. <p>NB : Le CV fait désormais partie des pièces obligatoires. Ce CV détaillé doit être rédigé en français et comprendre les volets suivants: I. Parcours professionnel avec les dates exactes des contrats, les établissements d'exercice et le résumé détaillé des cours dispensés (intitulé (dans la langue enseignée), niveau, volume horaire, CM/TD, établissement); II. Formation avec les dates et les établissements fréquentés; III. Diplômes et titres universitaires, éventuellement avec des mentions; IV. Responsabilités administratives; V. (Autres) VI. Colloques et conférences avec les intitulés exacts, dates et lieux; VII. Liste complète des publications relevant de la section 13 (avec, si possible, une copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages, ou articles en cours de publication).</p> <p>Les candidats sont invités d'autre part à consulter les pages de la 13ème section du site du CNU et notamment les conseils généraux et spécifiques aux candidats MCF et PR disponibles à partir de l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr</p>	<p>Dépôt dématérialisé et envoi postal si les rapporteurs le demandent.</p>
14	<p>MCF: la 14ème section exige la thèse pour la qualification aux fonctions de Maître de conférences, PR: la 14ème section exige l'ouvrage original (inédit) pour la qualification aux fonctions de Professeur.</p>	<p>Ces documents (thèse ou inédit de HDR) seront envoyés sous format PDF sur clé USB par voie postale.</p>
15	<p>MCF : la thèse ou le livre tiré de la thèse PR : le dossier complet d'HDR. Les candidats dont la thèse ou l'HDR a été rédigée dans une langue autre que le français ou l'anglais devront en fournir un résumé substantiel en français.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. En cas de problème technique, envoi aux rapporteurs par transfert de fichiers ou par voie postale (clé USB ou document papier).</p>
16	<p>La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section 16 (rubrique Rapport d'activités et documents / Public / Divers) complétée par les candidats, jointe au dossier dématérialisé dans l'application GALAXIE et envoyée ultérieurement par courriel aux rapporteurs. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou définitivement acceptés). La première page de tous les articles mentionnés dans le dossier de candidature. Pour les candidats dont la formation initiale n'est pas en psychologie ou dont la thèse relève d'une autre discipline, lettre justifiant la demande de qualification en 16ème section et/ ou montrant en quoi les thématiques de recherche des candidats s'inscrivent dans le champ de la psychologie.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE La fiche synthèse déposée sur GALAXIE sera aussi envoyée aux rapporteurs par courriel.</p>

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
17	<p>Pour les MCF : la thèse</p> <p>Pour les PR : l'ouvrage original (inédit), le document de synthèse de l'HDR et le recueil d'articles de l'HDR. Si ces travaux sont rédigés en langue étrangère, vous devez fournir une synthèse scientifique en français sous forme d'un résumé substantiel, d'une introduction et d'une conclusion longues, analogues aux documents requis par les Ecoles Doctorales (par exemple pour les thèses en co-tutelle).</p> <p>NOTA: cette règle est également valable pour les travaux, ouvrages, articles rédigés en langue étrangère constituant des pièces obligatoires et qui doivent être déposés via GALAXIE sous un format dématérialisé.</p> <p>Lorsque la thèse a été soutenue dans une université étrangère qui ne délivre pas de rapport, les candidats devront faire parvenir aux rapporteurs 1) tous les documents préalables à l'autorisation de soutenance; 2) un exposé de soutenance en français; 3) un document (traduit en français), signé par le directeur de la thèse ou par le président du jury, authentifié par le cachet de l'établissement ayant délivré le diplôme, éclairant la section sur les qualités et les défauts de la thèse (les lettres de recommandations ne sont pas admises).</p> <p>NOTA: en plus des pièces complémentaires mentionnées ci-dessus, les candidats devront déposer, via GALAXIE et sous un format dématérialisé, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Cette attestation constitue une pièce obligatoire nécessaire à la recevabilité de la demande</p>	Au choix des rapporteurs
18	<p>Pour les MCF : la thèse.</p> <p>Pour les PR : l'ouvrage original (inédit ou publié) ainsi que le document de synthèse et le recueil d'articles de l'HDR.</p> <p>Pour tous (MCF et PR) :</p> <p>- une lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou acceptés); Les lettres de recommandations ne sont pas admises.</p>	Mode de transmission des travaux : au format PDF sur une clé USB ou par We Transfer Pour les attestations, par voie électronique en fichier joint
19	<p>Pour les pièces complémentaires, la section 19 demande :</p> <p>- le mémoire de thèse pour la qualification aux fonctions de MCF</p> <p>- le mémoire d'HDR pour la qualification aux fonctions de PR.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE ou envoi par clé USB
20	<p>Pour les MCF : la thèse ; Pour les PR : l'HDR</p>	Le candidat doit demander à ses rapporteurs le format et le mode d'envoi qu'ils souhaitent
21	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier et bien avant la date limite de dépôt des dossiers, les candidat(e)s sont invité(e)s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 21e section sur le site du CNU, comprenant des conseils généraux pour les candidatures MCF et PR.</p> <p>Le CV, pièce obligatoire, devra être strictement limité à 8 pages et comportera le cursus et parcours professionnel, les activités d'enseignement et de recherche, les responsabilités collectives, et la liste des publications et productions à jour.</p> <p>Pièces complémentaires pour les MCF : La thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée).</p> <p>Pièces complémentaires pour les PR : l'intégralité de l'HDR, c'est-à-dire : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié), le dossier autobiographique (« mémoire de synthèse ») et le volume de travaux.</p> <p>Pour les thèses rédigées en langue étrangère, le résumé en français devra faire environ 30 pages pour les MCF, et celui du mémoire scientifique d'habilitation, environ 50 pages pour les PR.</p> <p>Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR. Cependant les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification.</p>	Les pièces complémentaires seront intégrées dans le dossier dématérialisé. En cas de problème technique, la version imprimée de la thèse ou de l'HDR devra faire l'objet d'un envoi postal aux deux rapporteurs. Cet envoi est le seul autorisé, à l'exclusion d'un envoi par courriel ou tout autre moyen numérique. Se reporter aux recommandations de la 21e section sur le site du CNU.
22	<p>Pour les MCF, la thèse ou le livre qui en a été tiré si la thèse a été publiée ;</p> <p>Pour les PR, le mémoire de recherche inédit ou le livre qui en a été tiré si publication, le volume autobiographique (mémoire dit "de synthèse") le recueil d'articles publiés présentés pour l'HDR</p> <p>Pour les MCF et PR: un curriculum vitae</p>	Ces pièces sont à envoyer sous format papier; toutefois l'envoi sous format numérique est possible sous réserve de l'accord préalable du rapporteur.
23	<p>Pour les MCF : 1 exemplaire de la thèse en format numérique</p> <p>Pour les PR : 1 exemplaire du volume "position et projet scientifique" de l'HDR en format numérique</p>	Toutes les pièces complémentaires seront intégrées dans le dossier dématérialisé par voie numérique et déposées dans l'application GALAXIE. En cas de problème technique pour l'envoi numérique des pièces complémentaires (notamment pour la thèse et/ou le volume de l'HDR), l'envoi postal en clé USB est possible, le reste du dossier devant être obligatoirement dématérialisé. Dans ce cas, se reporter aux recommandations de la 23e section sur le site du CNU.
24	<p>Pour les thèses ou HDR rédigées en langue étrangère, un résumé en français d'une longueur de 20 pages minimum ; la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles ou ouvrages en cours de publication (acceptés).</p> <p>• Pour les MCF : la thèse au format électronique (considérée comme pièce complémentaire)</p> <p>• Pour les PR : le dossier d'HDR au format électronique (considéré comme pièce complémentaire)</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
25	<p>Pour les MCF : rapport de pré-soutenance de thèse. Dans le cas d'une première demande de qualification, la section demande à ce que le candidat communique l'ensemble de ses travaux.</p> <p>Dans le cas d'une demande de requalification le candidat devra communiquer les travaux sur les quatre dernières années.</p> <p>Dans tous les cas, trois publications maximum seront fournies au titre des documents obligatoires, les autres au titre des documents complémentaires.</p> <p>Le CV fourni avec les pièces obligatoires devra mentionner le parcours, la liste complète des publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus pertinents.</p> <p>Pour les PR : rapport de pré-soutenance HDR ainsi que les travaux couvrant au moins les quatre dernières années en dehors des cinq publications maximum fournies au titre des documents obligatoires.</p> <p>Le candidat devra communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CV fourni au titre des pièces obligatoires mentionnera notamment le parcours, l'encadrement doctoral, l'encadrement de stage ainsi qu'un descriptif des responsabilités et des fonctions exercées. - la liste complète des publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus relevant en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire. 	Par courrier électronique
26	<p>Pour les MCF : rapports des rapporteurs de la thèse ;</p> <p>Pour les PR : rapports des rapporteurs de l'HDR ;</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
27	<p>Préalablement à la déclaration de candidature sur Galaxie (Antarès), puis au dépôt des pièces constitutives du dossier, et afin de bien renseigner la demande de qualification, il est nécessaire de consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - via le site http://cnu27.iut2.upmf-grenoble.fr/ : les "Notes aux candidats" et la "Note détaillée aux candidats" dans la rubrique "Qualifications". - via le site https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/ : les calendriers et textes officiels en vigueur. <p>Pour la constitution du dossier dématérialisé, en plus des pièces obligatoires, fournir en pièces complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les demandes MCF : une copie des rapports signés (par leur rédacteur) de pré-soutenance du doctorat ET, si nécessaire, un complément au CV (curriculum vitae). - pour les demandes PR : une copie des rapports signés (par leur rédacteur) de pré-soutenance de l'HDR ET, si nécessaire, un complément au CV (curriculum vitae). <p>Le "complément au CV" comprendra, si cela n'est pas déjà intégré au CV : le parcours de formation, les diplômes, le parcours professionnel, la liste des publications, des attestations et descriptions de responsables. Voir les indications aux candidats sur les sites pré-cités.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
28	<p>Pour les MCF et les PR : Tous les documents attestant des activités d'enseignement et de recherche (attestation, lettres, arrêtés...).</p> <p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de la HDR.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
29	<p>Les critères et conseils aux candidats pour les qualifications MCF et PR sont indiqués sur le site de la section, à consulter avant de constituer votre dossier.</p> <p>https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu</p> <p>Puis les onglets : Sciences, Groupe 6, Section 29</p> <p>Une pièce complémentaire est demandée par la section :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fiche de synthèse, à télécharger sur le site de la section, dans la rubrique Rapports d'activités et documents, onglet Public, à remplir par le candidat à la qualification et à laisser en doc ou odt. <p>Cette pièce complémentaire doit être envoyée aux deux rapporteurs avec la même date limite que pour la validation du dossier sur Galaxie (18 décembre 2018).</p> <p>NB: si le candidat souhaite fournir sa thèse ou son HDR parmi les 3 (5) pièces obligatoires demandées pour la qualification MCF (PR), mais que ces documents sont trop volumineux (10 Mo max), il devra le signaler lors du dépôt des pièces obligatoires dans l'application GALAXIE.</p> <p>La DGRH déterminera avec lui les modalités d'envoi de ce document</p>	Envoi par courrier électronique au rapporteurs
30	<p>Pour les MCF et les PR : Tous les documents attestant de vos activités d'enseignement et de recherche (attestation, lettres, arrêtés...).</p> <p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de la HDR.</p> <p>Par ailleurs, le curriculum vitae du candidat, qui fait partie des pièces obligatoires, devra impérativement inclure une liste complète et ordonnée des publications et communications scientifiques, comportant pour chacune le titre et la liste exhaustive des auteurs. On consultera les recommandations pour la qualification sur le site du CNU, section 30, https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/33/idNode/4013-4062, qui comporte notamment un modèle de dossier.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
31	<p>Pour les MCF et les PR :</p> <p>Consulter les recommandations pour la qualification sur le site du CNU.</p> <p>Pour les MCF : la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 31, rubrique "qualification/recommandation MCF", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, brevets, communications, séminaires et conférences et un résumé des recherches, l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignement chercheur.</p> <p>Pour les PR : la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 31, rubrique " qualification/recommandation PR", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, communications, séminaires et conférences et une notice "Titres et Travaux" pages incluant un projet de recherche, pour les candidats non MCF l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignement chercheur. Tout élément d'information permettant d'apprécier l'autonomie scientifique du candidat</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE Les rapporteurs ne prendront pas en considération les documents transmis par mail ou par courrier postal.

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
32	<p>Pour tous les candidats : Les critères et procédures d'évaluation des candidatures, ainsi que les consignes de préparation du curriculum vitae (pièce obligatoire), sont accessibles sur la page web du CNU 32 (https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/32), rubrique qualification. Ces consignes devront être impérativement suivies. Au-delà des pièces obligatoires, le CNU 32 exige que le dossier du candidat soit complété par les éléments suivants</p> <p>Pour les MCF : la fiche synthétique téléchargeable sur la page web du CNU 32 (rubrique document, public) reprenant les principaux items et éléments chiffrés, la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications en indiquant les « IF », brevets, communications en précisant les communications orales ou par affiches, internationales ou nationales, séminaires et conférences en précisant les invitations et un résumé des recherches de 4 pages, l'exposé de la motivation pour l'enseignement.</p> <p>Pour les PR : la liste complète des publications en indiquant les « IF », les brevets, les ouvrages, les proceedings..., les éléments de rayonnement du candidat qui seront appréciés au regard des actions de diffusion scientifique sur le modèle HCERES (conférences invitées dans des congrès, séminaires dans des universités, communications orales présentées personnellement, proceedings et communications par affiche..., la fiche synthétique téléchargeable sur la page web du CNU 32 (rubrique document, public) reprenant les principaux items et éléments chiffrés, l'exposé de la motivation pour l'enseignement si le candidat n'est pas MCF, tout élément d'information permettant d'apprécier l'autonomie scientifique du candidat.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
33	<p>Pour tous les candidats : Les critères et procédures d'évaluation des candidatures, ainsi que les consignes de préparation du curriculum vitae (pièce obligatoire), sont accessibles sur la page web du CNU 33 (https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/33). Ces consignes devront être impérativement suivies.</p> <p>Au-delà des pièces obligatoires, le CNU 33 exige que le dossier du candidat soit complété par la fiche synthétique téléchargeable sur la page web du CNU 33 reprenant les principaux items et éléments chiffrés.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
34	<p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de thèse ou des documents équivalents pour les doctorats étrangers, ainsi qu'un lien vers le manuscrit de thèse. Une liste exhaustive des publications, en séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de HDR ou des documents équivalents pour les HDR/doctorats étrangers. Une liste exhaustive des publications soulignant 3 à 5 publications les plus significatives, et séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Les candidats sont également invités à consulter les critères appliqués par la section 34 sur son site: http://www-cnu34.irap.omp.eu/</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
35	<p>Pour les MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, la lettre ou mail d'acceptation définitive de l'éditeur pour les articles en cours de publication, liste des enseignements détaillés (volume horaire, niveau, discipline). Dans tous les cas, un paragraphe argumenté sur la volonté de faire le métier d'enseignant-chercheur est demandé.</p> <p>Pour les étudiants n'ayant pas eu l'opportunité d'effectuer des enseignements au cours ou après leur thèse (bourse CIFRE, Post-doc étranger,), un paragraphe argumenté sur leur volonté de faire de l'enseignement est demandé.</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR comprenant les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury ou autres pour les HDR/ doctorats étrangers, une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités, tant pour la recherche que pour l'enseignement.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
36	<p>NB: pour 2019, toutes les pièces complémentaires demandées par la section 36 sont dématérialisées. Elles comprennent :</p> <p>Pour la qualification aux fonctions de MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, une liste des publications avec la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication, une liste des enseignements éventuels (volume horaire, niveau, discipline) ou à défaut, un projet d'enseignement. Une attestation des services d'enseignement effectués est exigée : elle doit comprendre l'indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires.</p> <p>Pour la qualification aux fonctions PR : le dossier complet d'HDR comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mémoire et les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury, pour les titulaires d'une HDR. Le mémoire et les rapports pour les titulaires d'un doctorat étranger. - une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités. - Une attestation des services d'enseignement effectués est exigée : elle doit comprendre l'indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires. - Les directions, co-directions (ou co-encadrements) d'étudiants de Master 2 et de doctorants, doivent être attestées en précisant les taux d'encadrement par l'Ecole doctorale aussi bien pour les directions que les co-directions. <p>Pour les demandes de requalification MCF ou PR, les candidats sont dispensés de l'envoi des mémoires respectifs de thèse ou l'HDR.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
37	<p>Pour les MCF : Une liste complète des publications, parues et acceptées (qui peut être insérée dans le CV), une description des activités passées en recherche et enseignement du candidat, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières de la thèse de doctorat (le manuscrit n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance du doctorat signés par les rapporteurs.</p> <p>A noter : les publications et CV sont acceptés en français ou en anglais. Si les publications, la page de couverture, le résumé et la table des matières de la thèse de doctorat, sont dans une autre langue que le français ou l'anglais, une traduction certifiée conforme sur l'honneur par le candidat en français ou en anglais est demandée. Lorsqu'une publication n'est pas encore parue mais est définitivement acceptée, il est nécessaire de joindre au dossier la lettre d'acceptation de l'éditeur; la publication ne sera prise en considération qu'à cette condition (voir le site de la section pour détails).</p> <p>Pour les PR : Une liste complète des publications, parues et acceptées (qui peut être insérée dans le CV), une description des activités passées en recherche et enseignement du candidat, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières du mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR) (le manuscrit n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) signés par les rapporteurs.</p> <p>A noter : les publications et CV sont acceptées en français ou en anglais. Si les publications, la page de couverture, le résumé et la table des matières du mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), sont dans une autre langue que le français ou l'anglais, une traduction certifiée conforme sur l'honneur par le candidat en français ou en anglais est demandée.</p> <p>Lorsqu'une publication n'est pas encore parue mais est définitivement acceptée, il est nécessaire de joindre au dossier la lettre d'acceptation de l'éditeur; la publication ne sera prise en considération qu'à cette condition (voir le site de la section pour détails).</p> <p>Pour MCF et PR : Les pièces obligatoires et les pièces complémentaires sont déposées par les candidats dans l'application ANTARES (Galaxie).</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
60	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de pré-soutenance (rapports des 2 rapporteurs de thèse pour une qualification aux fonctions de Maître de Conférences, des 3 rapporteurs de l'habilitation à diriger des recherches pour une qualification aux fonctions de Professeur). Chaque rapport doit être daté et signé par le rapporteur. • Liste complète, classée et détaillée de la production scientifique. Cette liste doit comprendre les rubriques "revues internationales à comité de lecture", "revues nationales à comité de lecture", "brevets", "communication dans des congrès internationaux", "communication dans des congrès nationaux". Pour les articles de revues, bien préciser le titre de l'article, la liste des auteurs dans l'ordre de la publication, le nom de la revue, le numéro de publication et l'année de cette publication. • Fiche de synthèse de la section (à récupérer sur http://www.conseil-national-des-universites.fr), datée et signée. 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

Campagne de qualification 2019

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
 Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application **ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
 Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
 Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<https://www.conseil-national-des-universites.fr>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
61	* Pour les qualifications MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse signés. * Pour les qualifications PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR signés ainsi que les attestations de co-encadrement de thèses établies par le directeur de thèse ou le directeur de l'école doctorale, précisant le taux de co-encadrement et le nom de chaque co-encadrant. * Pour tous : liste ordonnée (par catégorie puis par ordre chronologique) de l'ensemble des publications. Tous les candidats sont invités à consulter les recommandations de la section 61 sur le site https://www.conseil-national-des-universites.fr	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
62	<ul style="list-style-type: none"> • la thèse (pour une demande qualification MCF) ou l'HDR (pour une demande de qualification PR) en version électronique; • les rapports de pré-soutenance du diplôme; • une attestation sur l'honneur ou le contrat d'enseignement pour les non titulaires du ministère de l'enseignement supérieur; • une liste d'ouvrages, d'articles et de communications. Les publications y seront distinguées par catégorie, comme mentionné dans la fiche signalétique à remplir par les candidats; 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
63	Pour les MCF: <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de pré-soutenance de la thèse. • Une liste complète, classée et détaillée des publications et communications. • Des attestations officielles des enseignements dispensés • Si diplôme de doctorat étranger une copie de la thèse est nécessaire (si le manuscrit est dans langue autre que le Français ou l'Anglais, ajouter un résumé en Français d'une vingtaine de pages). Pour les PR: <ul style="list-style-type: none"> • Les rapports de pré-soutenance de la HdR. • Si diplôme de doctorat étranger une copie de la thèse est nécessaire (si le manuscrit est dans langue autre que le Français ou l'Anglais, ajouter un résumé en Français d'une vingtaine de pages). • Une liste complète, classée et détaillée des publications et communications. • Pour les candidats PR étrangers et non-MCF en poste dans un public établissement Français Des attestations officielles des enseignements dispensés 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
64	Fiche synthétique téléchargeable sur le site de la section (https://www.conseil-national-des-universites.fr) . La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur, par mail uniquement , pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse. La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et responsabilités diverses doit être rédigée en français Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...) avec le volume horaire par année clairement indiqué. Le rapport des rapporteurs pour la thèse et l'HDR. Le justificatif d'acceptation des brevets	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (et par mail pour les lettres d'acceptation définitive).
65	Une fiche de synthèse disponible sur le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr). Cette pièce complémentaire doit être dans un format texte ET en .doc	Transmission par courriel aux rapporteurs
66	<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de synthèse téléchargeable sur le site de la CP-CNU de la section 66 (rubrique Qualification - Conseils généraux) complétée. • La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse". • Les justificatifs d'acceptation des brevets. • Les attestations des services d'enseignement validés par l'autorité de tutelle, avec indication des intitulés des enseignements, de la forme d'enseignement (cours, TD, TP) et des volumes horaires. NB: le "curriculum vitae" fait partie des pièces obligatoires. Il doit impérativement inclure (1) les principales étapes du cursus et de la carrière (1 page), (2) une notice rédigée présentant de manière didactique les activités de recherche, d'enseignement et de responsabilités collectives, ainsi que l'adéquation au périmètre de la section 66 (5 pages pour la qualification MCF et 10 pages pour la qualification PR), et (3) la liste complète des publications classées comme indiqué sur le site du CNU de la section 66, rubrique Qualification - Conseils généraux.	<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de synthèse doit être envoyée aux rapporteurs en pièce jointe à un courrier électronique, au format "word" ou compatible obligatoirement (non "pdf") • Toute autre pièce : dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
67	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site Internet du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) de la section 67 (rubrique Rapports d'activités et documents - Public - Qualifications 2019) à renvoyer complétée aux rapporteurs par courrier électronique au format Word exclusivement Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ; Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR ; La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse".	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE + envoi aux rapporteurs par courriel.
68	Fiche synthétique dûment remplie: le document matrice est téléchargeable à partir du site du CNU, section 68 (rubrique Qualification - Conseils généraux); La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse".	La fiche synthétique doit être transmise obligatoirement de deux façons : (1) déposée dans l'application, (2) par courrier électronique en pièce jointe au format "word" ou "pdf" non protégé
69	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU, section 69 (rubrique Qualification - Recommandation MCF ou Recommandation PR). La lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (articles acceptés uniquement; les articles en révision ne sont pas pris en compte). Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, mission doctorale d'enseignement, contrat ATER etc) avec le volume horaire par année clairement indiqué. Le rapport des rapporteurs pour la thèse et l'HDR. Le justificatif d'acceptation des brevets.	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

Campagne de qualification 2019		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.</p> <p>Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.</p> <p>Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.</p> <p>Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
70	<p>En complément des pièces obligatoires, les candidat.e.s transmettront aux rapporteur.e.s les documents suivants en version électronique (non protégée pour faciliter leur travail).</p> <p>Pour tou.te.s les candidat.e.s (liste MCF et liste PR) : 1) Une lettre de motivation (2p. max.) expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet scientifique et professionnel en Sciences de l'éducation ; 2) Une attestation du directeur de l'unité de recherche dans laquelle le.la candidat.e réalise ses travaux ; 3) Une lettre d'acceptation de l'éditeur ou du rédacteur en chef de la revue pour tous travaux en cours de publication.</p> <p>Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification MCF : un exemplaire de la thèse.</p> <p>Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification PR : un exemplaire de l'HDR (note de synthèse et compilation d'articles).</p> <p>Pour les candidat.e.s ayant réalisé leurs travaux en langue étrangère : les diplômes et rapports de soutenance traduits et un résumé substantiel des travaux présentés en français.</p> <p>Les lettres de recommandations ne sont pas admises.</p>	<p>Les pièces complémentaires sont à déposer sur l'application ; les rapporteurs pourront demander l'envoi d'une version papier de la thèse en s'adressant directement au candidat.</p>
71	<p>Exemplaire du mémoire de thèse (MCF)</p> <p>Exemplaire du mémoire d'habilitation (PR)</p> <p>Rapports préliminaires à la soutenance de l'HDR (PR)</p> <p>Note de une à deux pages expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet du candidat (candidats MCF et PR ayant soutenu dans une autre discipline)</p> <p>Rapports préliminaires à la soutenance de thèse des candidats MCF ayant soutenu dans une autre discipline</p> <p>Résumé en français des articles, travaux, ouvrages et articles rédigés en langue étrangère.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
72	<p>Pour les MCF: la thèse</p> <p>Pour les PR: le document de synthèse de l'HDR, tel que définit à l'article 4 de l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger des recherches: "le dossier de candidature comprend soit un ou plusieurs ouvrages publiés ou dactylographiés soit un dossier de travaux accompagnés d'une synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître une expérience dans l'animation d'une recherche"</p> <p>Dans tous les cas: une liste des publications</p> <p>Il est demandé aux candidats de joindre à leur dossier une lettre explicitant les raisons de leur candidature en section 72 "Epistémologie et histoire des sciences et des techniques" (une page maximum).</p>	<p>Format papier avec un envoi postal</p>
73	<p>Pour les MCF : la thèse</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse.</p> <p>Les candidats qui soumettent une partie du dossier dans une langue autre que le français doivent joindre un résumé synthétique ou une traduction de cette partie en français</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. Si la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par l'application, l'envoi électronique est conseillé. L'envoi postal de ces pièces sur une clé usb est toutefois possible (le cachet de la poste faisant foi).</p>
74	<p>Version électronique du curriculum vitae, limitée strictement à 2 pages et téléchargée dans l'application GALAXIE.</p> <p>Document modèle accessible et téléchargeable (curriculum_vitae_modèle.doc) sur le site du CNU, section 74 (rubrique Rapports d'activité et document- Modèles de documents).</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
76	<p>La thèse sur support papier</p> <p>Une copie "d'articles significatifs".</p> <p>Pour les titulaires de l'HDR, indication de publications d'ouvrages et autres articles (copies jointes)</p>	<p>thèse sur support papier</p>
77	<p>Pour une inscription sur les listes de qualification MCF : la thèse, une liste complète des publications et un exemplaire de quelques articles significatifs.</p> <p>Pour une inscription sur les listes de qualification PR : une liste complète des publications, un exemplaire d'un ouvrage publié (ou de la monographie inédite présentée en vue de l'obtention de l'HDR) et de plusieurs articles récemment parus. .</p>	<p>Format papier avec un envoi postal</p>
85	<p>Pour les MCF : 1 phase : Evaluation sur dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une liste complète, classée et détaillée des publications (avec mention des Impact Factors), chapitres d'ouvrage, brevets (avec numéros, extensions et licences) - Une liste chronologique des communications orales en soulignant le nom de l'orateur - Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...), avec le volume horaire par année clairement indiqué - Une liste complète des encadrements en précisant le nom du stagiaire, l'année, la durée et le niveau du stage (Licence, master,...) - Une lettre motivant l'adéquation du profil du candidat avec la section CNU 85 <p>Un modèle de fiche synthétique vous est proposé sur le site de cp-cnu.</p> <p>Pour les PR : 2 phases : Evaluation sur dossier puis Audition des candidats sélectionnés (titres et travaux et leçon)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La description de votre stratégie scientifique, des activités et responsabilités pédagogiques et des responsabilités administratives ou collectives dans un document d'une dizaine de pages maximum - Une liste complète, classée et détaillée des publications (avec mention des Impact Factors), chapitres d'ouvrage, brevets (avec numéros, extensions et licences) - Une liste chronologique des communications orales en soulignant le nom de l'orateur - Une copie de la lettre ou du mail d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse au plus tard le 10 janvier 2018 - Une liste complète des contrats (publics, privés) en précisant si vous êtes porteur de projet, partenaire ou associé, en indiquant les sommes impliquées pour l'ensemble du contrat et pour l'équipe elle-même - Une liste complète des encadrements ou directions de thèses, de master (avec le taux de contribution) - Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle avec le volume horaire par année clairement indiqué (sur les 3 dernières années) - La liste des responsabilités pédagogiques (avec la période d'exercice) - Une lettre motivant l'adéquation du profil du candidat avec la section CNU 85 <p>Un modèle de fiche synthétique vous est proposé sur le site de cp-cnu.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
86	Pas de pièce complémentaire	

Campagne de qualification 2019

En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des **pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous, en l'absence desquelles le dossier du candidat peut ne pas être examiné.**
 Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application **ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 18 décembre 2018 conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie.**
 Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces.
 Tous les candidats sont invités à **consulter le site du CNU** (<https://www.conseil-national-des-universites.fr>) pour connaître les préconisations de chaque section.

N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
87	<p>La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU (Section 87), dûment complétée, pour les candidats à une qualification PR ou MCF. Cette fiche est disponible sur ce site sous le nom « Qualifications-EC-Fiche de synthèse-2018-2019-CNU87.doc</p> <p>La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et des responsabilités administratives et collectives dans un document d'au moins 4 pages et de moins de 20 pages.</p> <p>Une liste complète, classée et détaillée des publications</p> <p>Une copie de la lettre ou du mail d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse au plus tard le 10 janvier 2018</p> <p>Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...), avec le volume horaire par année clairement indiqué</p>	<p>Envoi par voie postale des pièces complémentaires. Toutefois, en cas de difficultés (personnes en séjour à l'étranger,...), dépôt dans l'application Galaxie autorisé.</p>